



## ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école du Parchemin tenue le jeudi 7 décembre, à 18 h 30, au salon du personnel.

### SONT PRÉSENTS :

Madame Annie Arpin	Enseignante
Monsieur Jérémie Chevalier	Président
Madame Gwendoline Coquet	Vice-présidente et représentante de l'OPP
Madame Julie Côté	Secrétaire d'école
Madame Laurie Fradette	Parent
Madame Josée-Anne Larose	Enseignante
Madame Karine Limoges	Enseignante substitut
Monsieur Mathieu Martel	Parent
Madame Cindy Villeneuve-Asselin	Parent substitut
Madame Valérie Vincent	Technicienne au service de garde

### ABSENCE :

Madame Annick Bernier	Technicienne en éducation spécialisée
Monsieur Hubert Corriveau	Parent
Madame Marie-Eve Jalbert	Parent
Monsieur François Martin	Parent substitut

### PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Monsieur Luc Laforge	Membre de la communauté
Monsieur Adnane Azzaoui	Parent

### I. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Jérémie Chevalier fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18h36

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Laurie Fradette, secondée par Cindy Villeneuve-Asselin, d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

### **6.2.4 Approbation de l'album de finissants**

Au Varia :

- 8.1 Parc magique
- 8.2 Plan de répartition

CÉ-23-24-10      La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **3. Adopter le procès-verbal de l'assemblée du 5 octobre 2023**

Il est proposé par Karine Limoges, secondée par Josée-Anne Larose, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 5 octobre dernier avec ces modifications :

- 7.1 Changer le nom de « Katie Gagnon » pour « Karine Limoges ».
- 7.3 « Une partie des sorties éducatives ont à été présentée... »

CÉ-23-24-11      La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **4. Affaires relatives au procès-verbal du 5 octobre (voyage à Ottawa)**

Josée Dufresne informe les membres que l'activité de fin d'année des 5<sup>es</sup> et 6<sup>es</sup> années sera celle à Ottawa. Il n'a pas été possible de réserver un autobus à la date désirée pour la sortie à Québec.

L'ordre des substituts au CÉ pour cette année sera celui-ci :

- 1- Marie-Ève Jalbert
- 2- Cindy Villeneuve-Asselin
- 3- François Martin

## **5. Parole au public**

Aucune parole au public.

## 6. Étude de dossier

### 6.1 POINTS STATUAIRES

#### 6.1.1 Fonds à destination spéciale (plan d'embellissement de la cour d'école)

Les montants actuels dans les différents comptes sont présentés aux membres. Le montant pour le Marchethon de l'Halloween n'apparaît pas sur le document mais Julie Côté confirme qu'environ 4 971\$ a été amassé. Ce montant apparaîtra sur le prochain bilan.

Josée Dufresne informe les membres que le CSSP ne déposera pas notre projet d'embellissement de la cour d'école au Ministère en 2023-2024. Par contre, il serait possible de commencer certains travaux en utilisant les sommes amassées jusqu'à présent. Une demande de prix a été faite afin d'avoir des prix plus précis pour des bandes de hockey et pour la zone d'ombrage. Nous sommes en attente d'une réponse.

Julie Côté demande que la dépense de 43.62\$ pour les petits chocolats et les Montellier offerts aux membres lors de la rencontre, soit payée avec les sommes réservées au CÉ.

Gwendoline Coquet désire utiliser un montant d'environ 150\$ afin d'offrir des chocolats chauds et de biscuits aux élèves de l'école le 19 décembre prochain. Elle écoulerait le budget réservé à l'OPP et la différence serait déduite du compte FDSÉLÈVES.

CÉ-23-24-12

Il est proposé par Mathieu Martel, secondé par Annie Arpin, d'approuver les dépenses au compte de fonds à destination spéciale ainsi que celle au compte du CÉ.

#### 6.1.2 Projet éducatif (adoption)

Le projet éducatif avait été approuvé lors du dernier CÉ. À la suite de discussions avec la direction générale, nous avons ajouté des indicateurs à la fin du document afin de mieux évaluer certaines progressions.

CÉ-23-24-13

Il est proposé par Valérie Vincent, secondée par Gwendoline Coquet, d'approuver les ajouts au projet éducatif.

## 6.2 DÉCISION

### 6.2.1 Adoption du Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (violence à caractère sexuel)

Une nouvelle section concernant la violence à caractère sexuel a été ajoutée au document. Un ajout a aussi été fait au plan de lutte afin que les parents soient informés de la possibilité de contacter ou de formuler une plainte auprès du Protecteur de l'élève.

Dans la version abrégée, il faudra modifier «...violence à caractère sexuelle...» pour «...violence à caractère sexuel...».

Le processus à suivre en cas de violence à caractère sexuel sera à préciser selon les futures recommandations du MEQ. Le document sera présenté aux membres du CÉ lorsque nous ajouterons les précisions.

Il est proposé par Laurie Fradette, secondée par Mathieu Martel, d'approuver le plan de lutte contre la violence et l'intimidation (violence à caractère sexuel).

CÉ-23-24-14 La proposition est approuvée à l'unanimité.

### **6.2.2 Approuver les règles de sécurité de l'école.**

Il n'y a aucun changement aux règlements de la cour d'école. Les comportements mineurs et majeurs sont présentés aux membres.

Josée Dufresne nous informe qu'un nouveau point sera ajouté aux informations générales qui se trouvent dans l'agenda des élèves. En effet, le Ministère a récemment instauré une nouvelle règle qui interdit d'utiliser des appareils électroniques en classe tels que cellulaires, montres intelligentes ou autres. Il y aura donc une mention à ce sujet.

Il est proposé par Valérie Vincent, secondée par Cindy Villeneuve-Asselin, d'approuver les règles de sécurité de l'école.

CÉ-23-24-15 La proposition est approuvée à l'unanimité.

### **6.2.3 Photos scolaires 2024-2025**

Les parents se disent satisfaits des photos et des prix concurrentiels de La boîte blanche. Gwendoline Coquet rappelle qu'au moment des photos, il y avait beaucoup de cas de poux à l'école et que les élèves devaient avoir les cheveux attachés avant la prise de photos. Les bénévoles ne pouvaient pas replacer les cheveux avant les photos ce qui peut expliquer les quelques commentaires reçus concernant les cheveux moins bien coiffés.

Du côté des enseignants, les commentaires reçus sont que les photographes étaient expéditifs et froids avec les enfants. Les élèves sur les photos de groupe semblaient rigides.

Nous pourrions reprendre La boîte blanche pour la prochaine année scolaire à condition que la compagnie soit avisée de prendre plus de temps pour les photos individuelles et qu'elle porte une attention particulière au fait que les élèves sur la photo de groupe soient plus décontractés.

Il est proposé par Gwendoline Coquet, secondée par Mathieu Martel, d'approuver la compagnie La boîte blanche pour les photos scolaires 2024-2025 en leur spécifiant nos deux demandes.

CÉ-23-24-16 La proposition est approuvée à l'unanimité.

### **6.2.4 Album de finissants (approbation)**

Les enseignantes de 6<sup>e</sup> année ont fait une demande de prix auprès de deux fournisseurs pour leur album de finissants. Le plus bas soumissionnaire est Flexoplus à 8.85\$ par album. Étant donné que l'autre compagnie a soumissionné à près de 25.00\$ par album, Jérémie Chevalier propose de vérifier auprès de Flexoplus la qualité du produit final. Si Flexoplus doit utiliser un papier ou un produit de meilleure qualité afin d'offrir un produit de qualité égale à l'année

dernière, nous autoriserons la surcharge jusqu'à concurrence de 25.00\$ par album chez ce fournisseur.

Il est proposé par Mathieu Martel, secondé par Laurie Fradette, d'approuver la compagnie Flexoplus pour l'album de finissants des 6<sup>es</sup> années.

CÉ-23-24-17      La proposition est approuvée à l'unanimité.

## 6.3 DISCUSSION

### 6.3.1 Mise en œuvre des services complémentaires et particuliers (informe)

Le document est présenté par Josée Dufresne. Pour l'année scolaire en cours, contrairement à l'année dernière, nous avons le service d'orthophonie. Nous avions une ergothérapeute en début d'année mais celle-ci est présentement en retrait préventif.

Il serait important de modifier le terme « profileur » par « baromètre » dans le document.

## 6.4 INFORMATION

### 6.4.1 Fête de Noël

Au retour de la grève, plusieurs activités thématiques auront lieu à l'école. Entre autres, il y aura le courrier de Noël, des biscuits et chocolats chauds offerts par l'OPP, une chorale et un déjeuner en pyjama en classe. Le conseil des élèves prépare également un parcours de Noël pour les élèves de l'école.

### 6.4.2 Dépistage dentaire

Le dépistage dentaire a été fait auprès des élèves de 2<sup>e</sup> année. Les hygiénistes reviendront en janvier pour faire les scellants aux élèves qui ont été ciblés.

## 7. Parole à l'OPP

L'OPP sera particulièrement impliqué au cours des prochaines semaines. Il y aura une guirlande de Noël à la salle polyvalente ainsi que des décorations installées dans l'école et à la bibliothèque.

Le 15 décembre en après-midi aura lieu une récompense école. Des sacs de popcorn seront distribués aux élèves et au personnel lors de la présentation des films en classe.

Le 19 décembre en avant-midi, des chocolats chauds et des biscuits seront distribués à tous les élèves.

## 8. Varia

### 8.1 Parc magique

Monsieur Luc Laforge précise que le budget pour le projet du Parc magique est de 70 000\$. Le plan directeur des parcs et espaces verts a fait un sondage auprès des résidents en 2020-2021 afin de connaître leurs préférences. La Ville choisira parmi les besoins énumérés dans ce rapport afin d'aménager le parc selon les besoins et désirs réels des citoyens.

Josée Dufresne communiquera avec Odrée Hamel de la Ville de Carignan afin de lui soumettre notre projet d'embellissement de la cour d'école. Elle lui communiquera notre désir de travailler conjointement avec la Ville pour ce projet afin de permettre de diversifier les équipements de notre cour d'école et ceux du Parc magique.

### 8.2 Plan de répartition

Le nouveau plan de répartition établit avec la venue de la nouvelle école implique que les familles demeurant sur les rues Gertrude, Marie-Anne et une partie d'Albani seront réputées appartenir à la nouvelle école. Toutefois, les élèves qui habitent sur ces rues et qui fréquentent notre école actuellement seront réputés appartenir à notre école l'année prochaine et pourront terminer leur parcours scolaire à notre école. Si le parent désire que leur enfant fréquente la nouvelle école, ils devront remplir le formulaire de choix école. Ces demandes seront analysées avant les demandes régulières et les parents auront une réponse vers le mois d'avril.

Les frères et sœurs des élèves ciblés qui commenceront leur parcours scolaire en 2024-2025 ou après, seront automatiquement réputés appartenir à la nouvelle école. Si le parent désire que son enfant fréquente notre école, il devra compléter une demande de choix école. Celle-ci sera analysée selon le processus régulier et la réponse pourrait leur parvenir vers la fin de l'été. Il est important de spécifier que la demande de choix école devra être faite à chaque année et que l'élève ne sera pas protégé à l'école du Parchemin.

## 9. Levée de la séance

La prochaine rencontre aura lieu le 8 février 2024 à l'école du Parchemin. À 20h54, il est proposé par Karine Limoges, secondée par Annie Arpin de lever la présente séance.

CÉ-23-24-18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

Jérémie Chevalier, Président

---

Josée Dufresne, Directrice

---

Date